

Potentiel fiscal : une revue systématique de la littérature

Fiscal potential: a systematic review of the literature

Siham TOUZANI, (Doctorante)

*Faculté des sciences Juridiques, Economiques et Sociale
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah de Fès, Maroc*

Mohamed NMILI, (Enseignant-Chercheur)

*Faculté des sciences Juridiques, Economiques et Sociale
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc*

Adresse de correspondance :	Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales de Fès, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Maroc.
Déclaration de divulgation :	Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.
Conflit d'intérêts :	Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.
Citer cet article	TOUZANI, S., & NMILI, M. (2026). Potentiel fiscal : une revue systématique de la littérature. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(11), 900–912. https://doi.org/10.5281/zenodo.22724215
Licence	Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND

Received: 13/08/2026

Accepted: 30/09/2026

International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics - IJAFAME

ISSN: 2658-8455

Volume 7, Issue 12 (2026)

Potentiel fiscal : une revue systématique de la littérature

Résumé :

L'objectif principal de cet article est d'offrir une analyse approfondie du potentiel fiscal en tant que notion centrale de la finance publique. Il constitue un cadre conceptuel fondamental permettant d'appréhender la capacité théorique d'un territoire à mobiliser des ressources fiscales, indépendamment des choix politiques, des comportements des contribuables ou des modalités concrètes de prélèvement.

Ce concept a suscité une attention croissante dans la littérature économique et financière, notamment dans les travaux portant sur la décentralisation, la péréquation fiscale et l'allocation des ressources publiques. Toutefois, malgré son usage fréquent, le potentiel fiscal demeure une notion aux contours parfois flous, caractérisée par une diversité de définitions et d'interprétations selon les contextes institutionnels et les approches théoriques adoptées. Cette hétérogénéité conceptuelle justifie la nécessité d'un effort de clarification et de synthèse.

Dans cette perspective, notre étude s'appuie sur une revue systématique de la littérature en vue de clarifier les fondements conceptuels du potentiel fiscal et de le situer par rapport aux notions voisines de la finance publique, menée conformément aux recommandations de la déclaration PRISMA. Trois bases de données scientifiques ont été mobilisées pour recenser les publications pertinentes, et des critères d'inclusion et d'exclusion rigoureux ont été appliqués afin d'assurer la qualité et la pertinence des travaux retenus. Sur un corpus initial de 200 articles scientifiques publiés entre 2000 et 2025, identifiés dans trois bases de données, à savoir Scopus, Web of Science et Science Direct, un tri méthodique et transparent, fondé sur les critères d'inclusion et d'exclusion, a permis de retenir 12 études pour l'analyse finale. Le tri des articles a été réalisé à l'aide de l'outil Rayyan, selon un processus méthodique et transparent. L'analyse de ce corpus a permis de dégager une typologie des approches définitionnelles du potentiel fiscal ainsi que ses principales composantes, apportant ainsi une contribution concrète à la clarification de ce concept.

Mots-clés : Potentiel fiscal, revue systématique, PRISMA, rayyan, finances publiques.

JEL Classification : E62

Type du papier : Recherche Théorique

Abstract:

The main objective of this article is to provide an in-depth analysis of tax potential as a central concept in public finance. It serves as a fundamental conceptual framework for understanding a jurisdiction's theoretical capacity to mobilize tax revenues, regardless of policy choices, taxpayer behavior, or the specific methods of tax collection.

This concept has attracted growing attention in the economic and financial literature, particularly in studies on decentralization, fiscal equalization, and the allocation of public resources. However, despite its frequent use, fiscal potential remains a concept with sometimes blurred boundaries, characterized by a variety of definitions and interpretations depending on institutional contexts and the theoretical approaches adopted. This conceptual heterogeneity underscores the need for clarification and synthesis.

With this in mind, our study is based on a systematic literature review aimed at clarifying the conceptual foundations of tax potential and situating it in relation to related concepts in public finance, conducted in accordance with the PRISMA statement guidelines. Three scientific databases were used to identify relevant publications, and rigorous inclusion and exclusion criteria were applied to ensure the quality and relevance of the selected studies. From an initial corpus of 200 scientific articles published between 2000 and 2025, identified in three databases—namely Scopus, Web of Science, and ScienceDirect—a methodical and transparent screening process, based on the inclusion and exclusion criteria, resulted in the selection of 12 studies for the final analysis. The articles were screened using the Rayyan tool, following a methodical and transparent process. Analysis of this corpus revealed a typology of definitional approaches to tax potential as well as its main components, thereby making a concrete contribution to clarifying this concept.

Keywords: Tax potential, systematic review, PRISMA, Rayyan, public finance.

JEL Classification: E62

Paper type: Theoretical research

1. Introduction :

Le financement de l'économie dépend largement de la capacité de l'État à mobiliser des ressources, qu'elles proviennent de l'intérieur ou de l'extérieur. Toutefois, les obstacles persistants à l'accès aux financements extérieurs renforcent l'importance de disposer de ressources internes suffisantes pour soutenir les politiques publiques. Ces ressources sont essentielles pour permettre à l'État d'assumer ses missions fondamentales telles que les infrastructures, l'éducation ou encore la santé ;

Les recettes fiscales constituent l'une des principales composantes des ressources budgétaires et jouent, à ce titre, un rôle déterminant dans le financement des dépenses publiques. Leur niveau dépend étroitement du potentiel fiscal, ce qui confère une importance particulière aux questions relatives à leur estimation, aux contraintes susceptibles d'en limiter la mobilisation ainsi qu'aux possibilités d'accroissement de ces ressources (SHEMYAKINA et al., 2019).

Le lien étroit entre les recettes fiscales et le potentiel fiscal appelle une mise au point conceptuelle de cette notion, une présentation de ses principales composantes, ainsi qu'une clarification des concepts voisins qui y sont directement rattachés.

Face à la diversité des approches dans la littérature, une revue systématique de la littérature s'avère indispensable pour structurer et synthétiser les travaux existants.

Il existe plusieurs types de revues systématiques qualitatives : l'analyse thématique, l'analyse basée sur un cadre conceptuel, et la méta-ethnographie. Ces trois catégories de revues ne répondent pas aux mêmes questions de recherche et ne permettent pas d'atteindre le même niveau interprétatif des données. L'analyse thématique et l'analyse basée sur un cadre conceptuel sont plus descriptives alors que la méta-ethnographie est plus interprétative (Belaid & Ridde, 2020).

Dans cette étude, le choix s'est porté sur une revue systématique thématique. Cette approche, de nature descriptive, permet de recenser et de synthétiser de manière structurée les différentes définitions et dimensions du potentiel fiscal présentes dans la littérature en finance publique. Elle apparaît ainsi particulièrement adaptée pour identifier les convergences et divergences conceptuelles et offrir une clarification rigoureuse de cette notion centrale.

Le potentiel fiscal est une notion largement discutée dans la littérature économique et fiscale, mais sa définition varie selon les auteurs et les approches utilisées. Certains le présentent comme la capacité théorique d'un État ou d'une collectivité à mobiliser des recettes fiscales à partir de ses ressources économiques, tandis que d'autres insistent sur son rôle comme outil de comparaison entre territoires ou comme indicateur pour la planification budgétaire.

Dans ce contexte, il convient de s'interroger sur les questions suivantes :

- Comment peut-on définir le potentiel fiscal de manière claire et cohérente, à partir d'une typologie des différentes approches recensées dans la littérature ?
- Quelles sont les principales composantes du potentiel fiscal identifiables à partir de l'analyse du corpus retenu ?
- Comment le potentiel fiscal se distingue-t-il des notions qui lui sont étroitement associées dans la littérature ?

Cet article présente dans un premier temps le cadre conceptuel du potentiel fiscal et ses principales composantes, en le situant par rapport à la littérature existante sur la fiscalité et la mobilisation des ressources publiques, puis décrit la méthodologie utilisée pour la collecte et le traitement des données.

Dans un deuxième temps, nous présentons les principaux résultats issus de l'analyse et mettons en évidence les enseignements qui s'en dégagent.

Nous consacrons ensuite une partie aux notions étroitement liées au potentiel fiscal, à savoir l'effort fiscal, la pression fiscale et l'écart fiscal. L'objectif est de distinguer ces concepts, souvent associés dans la littérature, en précisant leurs spécificités conceptuelles et analytiques ainsi que leurs relations avec le potentiel fiscal.

Enfin, nous concluons l'étude en exposant les principales limites de l'étude et en proposant des perspectives susceptibles d'orienter de futures recherches.

2. Le concept de potentiel fiscal :

Afin de mieux cerner la notion de **potentiel fiscal**, il convient d'abord de revenir à la signification générale du terme « potentiel ». Celui-ci renvoie à « l'ensemble des outils et des capacités disponibles dans n'importe quel domaine » (Azriliyan, 2007).

Tableau 1 : Quelques définitions du concept "potentiel fiscal ".

Auteurs	Définitions
(Musayev et al., 2016).	la notion de potentiel fiscal représente la somme maximale des impôts et taxes à payer par un État ou un contribuable en vertu de la législation fiscale et d'autres législations similaires en vigueur pendant une certaine période.
(Langford & Ohlenburg, 2015)	Le potentiel fiscal peut être défini comme le montant maximal de recettes fiscales qu'un pays pourrait raisonnablement percevoir à un moment donné, compte tenu de ses caractéristiques actuelles. Le potentiel fiscal est intrinsèquement non observable, mais il peut être estimé empiriquement. La mesure dans laquelle l'estimation peut refléter les véritables déterminants sous-jacents, la manière précise dont ces déterminants sont pris en compte dans l'estimation et l'interprétation précise des estimations du potentiel fiscal
(Ivanov et al., 2016).	En économie nationale, le potentiel fiscal d'un territoire désigne un ensemble d'objets imposables dans le système fiscal actuel, situés sur l'ensemble du territoire national ou dans une entité spécifique de la fédération. Cet ensemble d'objets imposables, regroupés selon des critères nationaux, sectoriels ou autres, caractérise les ressources des recettes budgétaires territoriales par habitant.
(Kataev, 2013).	Le « potentiel fiscal » peut être envisagé de deux manières : comme « le montant maximal possible des recettes fiscales calculé en vertu de la législation en vigueur » et comme « le montant total des ressources imposables du territoire »
(ALFRIMAN, 2003).	« Le rapport des recettes fiscales qu'une économie peut générer si elle utilise ses ressources et sa capacité à les collecter ».

Source : conception des auteurs

Le potentiel fiscal s'articule autour de deux composantes fondamentales qui structurent le mécanisme de prélèvement fiscal : l'assiette fiscale, correspondant à la base économique sur laquelle s'applique l'impôt, et le taux d'imposition, correspondant au taux appliqué à cette assiette pour déterminer le montant de l'impôt dû.

Au-delà de ces deux composantes, le potentiel fiscal est également influencé par plusieurs déterminants, de nature économique, politiques et sociale, tels que le niveau d'activité économique, le civisme fiscal des contribuables, la structure du tissu productif, l'efficacité de l'administration fiscale...

2.1. L'assiette fiscale :

C'est l'ensemble des opérations administratives qui ont pour but de rechercher et d'évaluer la matière imposable. Ainsi, asséoir l'impôt aboutit à déterminer la base d'imposition. Il arrive donc que le terme d'assiette soit utilisé comme un synonyme de base imposable (Beltrame, 2023).

Par conséquent, le potentiel fiscal a été communément défini dans la littérature russe comme la capacité de l'assiette fiscale à générer des recettes fiscales au sein d'une unité administrative (et non le montant réel des recettes). De même, le potentiel fiscal dans les conditions actuelles

est l'un des indices objectifs du niveau de développement économique d'une région ou d'un État (Ivanov et al., 2016).

Dans cette perspective, Le potentiel fiscal stratégique représente la capacité de l'assiette fiscale à générer des revenus futurs sous forme de recettes fiscales (SHEMYAKINA et al., 2019).

L'idée principale est que l'assiette fiscale, qui correspond à la base sur laquelle l'impôt est calculé, est la composante centrale du potentiel fiscal. Le potentiel fiscal n'est pas le montant réel des recettes perçues, mais la capacité de cette assiette à générer des revenus fiscaux, à la fois actuels et futurs.

En d'autres termes, plus l'assiette fiscale est large et solide, plus le potentiel fiscal d'une collectivité ou d'un État est élevé, ce qui en fait un indicateur du niveau de développement économique.

2.2. Le taux d'imposition :

Le taux d'imposition est une composante très intéressante du potentiel fiscal. Il peut être ajusté en fonction des besoins financiers, mais cette faculté d'adaptation est encadrée par des contraintes légales précises. En d'autres termes, si une certaine marge de manœuvre existe pour fixer les taux, celle-ci reste limitée par des plafonds et des règles définis par la loi, afin d'assurer un équilibre entre l'autonomie financière locale et le respect du cadre juridique national.

Dans ce contexte, un potentiel important d'augmentation des recettes fiscales grâce à l'élargissement de l'assiette fiscale plutôt qu'à une augmentation des taux d'imposition (Ikhsan et al., 2005).

3. Méthodologie :

Face à la diversité des définitions du potentiel fiscal dans la littérature, il apparaît nécessaire de réaliser une revue systématique afin de clarifier et d'organiser les connaissances existantes sur ce concept central en finance publique. Cette démarche permet de recenser les différentes approches théoriques et méthodologiques, de mettre en évidence les dimensions clés du concept et de proposer une lecture cohérente de ses usages. Pour garantir une sélection des études transparente, reproductible et impartiale, le tri est effectué à l'aide de Rayyan, un outil reconnu pour le filtrage collaboratif et la gestion méthodique des décisions d'inclusion ou d'exclusion. L'utilisation de cet outil permet de documenter l'ensemble du processus et d'assurer la rigueur scientifique de l'analyse, contribuant ainsi à une compréhension plus claire et structurée du potentiel fiscal.

Une revue systématique de la littérature consiste en l'examen de la littérature existante à l'aide de méthodes de recherche explicites, explicables et rigoureuses (Gough et al., 2017).

La transparence et la reproductibilité sont assurées par la documentation de toutes les décisions prises d'inclure ou d'exclure des études tout au long du processus d'examen (Ouzzani et al., 2016).

• Critères d'inclusions et d'exclusions :

La procédure de sélection des études a été conduite en examinant de manière systématique l'ensemble des résultats issus des combinaisons de mots-clés retenues, et ce, conformément aux critères d'inclusion et d'exclusion préétablis présentés ci-après :

Tableau 2 : Définition des critères d'inclusion et d'exclusion

Critères d'inclusions	Critères d'exclusions
Les études publiées entre l'année 2000 et Novembre 2025 ont été retenues,	Doublons
Les articles analysant la notion du potentiel fiscal, souvent désignée dans la littérature anglo-saxonne par les termes " <i>taxpotential</i> » ou " <i>fiscal potential</i> ".	Types de documents autres que : Article de journal, de revue ou review
	Langue autre que le français, l'espagnole et l'anglais
	Les articles ne portant pas une clarification du potentiel fiscal

Source : Élaboré par nous-mêmes

3.1. Stratégie de recherche :

Pour répondre à notre question de recherche sur le potentiel fiscal, nous avons défini une stratégie de recherche méthodique. Les articles retenus répondaient à plusieurs critères, notamment devaient être publiés dans des revues avec comité de lecture, rédigés en français, en anglais ou en espagnol, et de fournir les résultats d'études, qu'elles soient théoriques ou empiriques, visant à étudier le potentiel fiscal.

Afin d'identifier les travaux pertinents, nous avons réalisé une recherche documentaire approfondie au sein de trois bases de données reconnues pour la qualité et l'étendue de leur couverture scientifique à savoir Scopus, Web of Science et ScienceDirect. Ce choix méthodologique visait à garantir la rigueur, la fiabilité et la pertinence des sources consultées. Dans un premier temps, une recherche générale fondée sur les expressions "taxpotential" et "fiscal potential" a été effectuée. Toutefois, Cette recherche initiale a produit un total de 200 articles, rendant nécessaire un affinage des critères. Nous avons ainsi eu recours à la recherche avancée, en limitant la requête au champ **Abstract**, afin de cibler spécifiquement les études abordant explicitement ces notions.

Les équations de recherche retenues sont les suivantes :

- **Scopus:** ABS ("tax potential" OR "fiscal potential")
- **Web of Science:** AB = ("tax potential" OR "fiscal potential")
- **ScienceDirect:** ABS ("tax potential" OR "fiscal potential")

Cette stratégie a permis de restreindre le corpus aux publications dont le résumé témoigne clairement d'un lien direct avec les concepts étudiés, renforçant ainsi la pertinence du matériau scientifique analysé.

3.2. Analyse des articles :

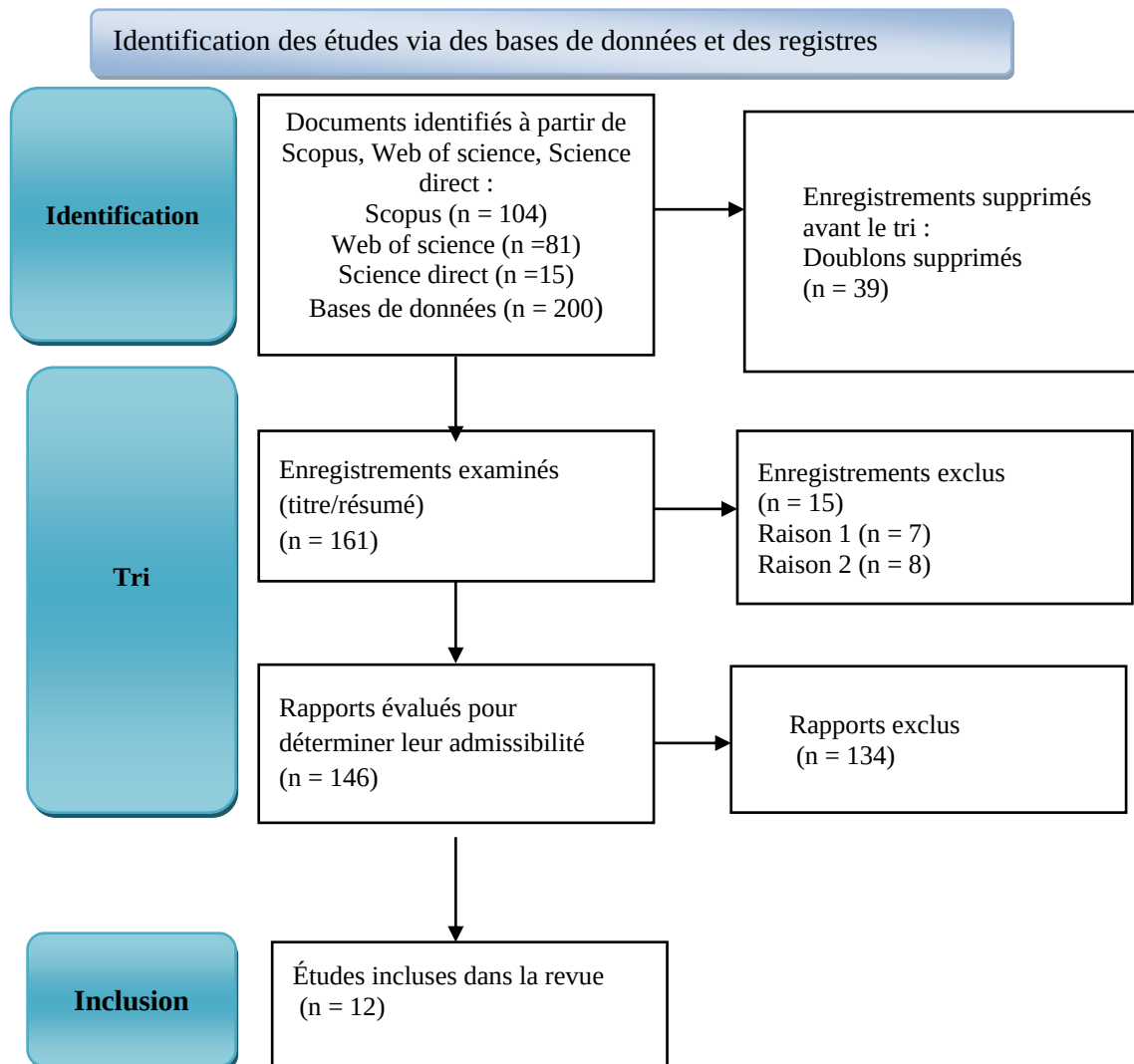
Nous avons importé les références dans une application web et mobile pour les revues systématiques, Rayyan (Ouzzani et al., 2016).

Dans un premier temps, les articles ont été examinés afin d'identifier et d'éliminer les doublons, correspondant aux références apparaissant à plusieurs reprises. Une étape de présélection a ensuite été menée à partir de l'analyse des titres et des résumés. À l'issue de ce processus, les références des articles retenus ont été exportées en vue des analyses ultérieures. Les références issues des trois bases de données ont été initialement identifiées, soit 200 articles. Après avoir retiré 39 doublons, 161 articles uniques ont été retenus pour une première analyse fondée sur le titre et le résumé. Les publications antérieures à l'année 2000 ont ensuite été exclues, ce qui a conduit au retrait de 7 articles, laissant 154 études.

Par la suite, les chapitres d'ouvrage et livres ont été retirés du corpus, soit 8 documents, ramenant ainsi le nombre d'articles à 146. À cette étape, l'ensemble de ces 146 articles a été examiné intégralement afin de confirmer leur admissibilité.

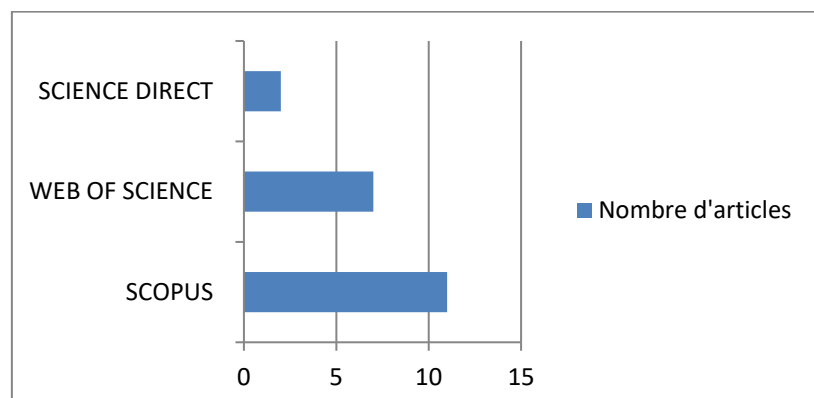
Enfin, les études jugées non pertinentes ont été exclues lors de la dernière phase de sélection, ce qui a réduit le nombre d'articles à 12.

Figure 1 : Diagramme PRISMA 2020 illustrant le processus de sélection des articles.



Source : Élaboré par nous-mêmes

Figure 2 : Répartition des articles par base de données.

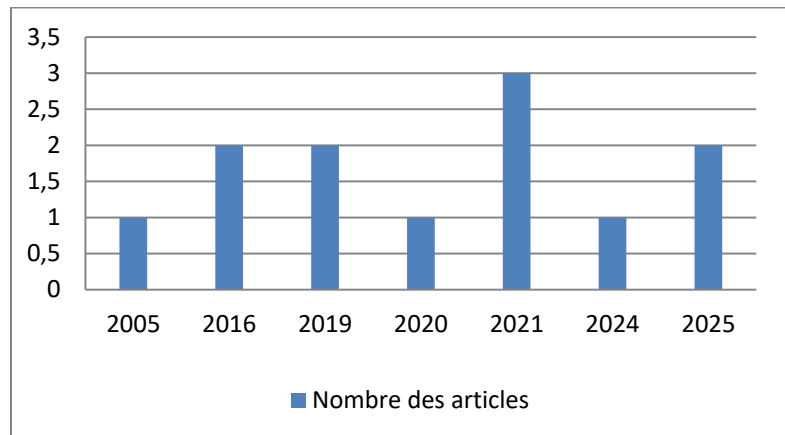


Source : Élaboré par nous-mêmes

Le corpus analysé comprend 12 articles retenus après le processus de présélection. Parmi eux, 11 articles sont référencés dans Scopus, 7 dans Web of Science, et 2 dans Science Direct. Plusieurs articles apparaissent dans plusieurs bases, ce qui explique la redondance des chiffres et reflète une diffusion croisée des publications. Cette situation illustre la visibilité et la

reconnaissance des travaux retenus, en particulier dans Scopus qui offre la couverture la plus étendue. Toutefois, cette duplication limite la diversité réelle des sources.

Figure 3 : Variation du nombre d'articles publiés par année.

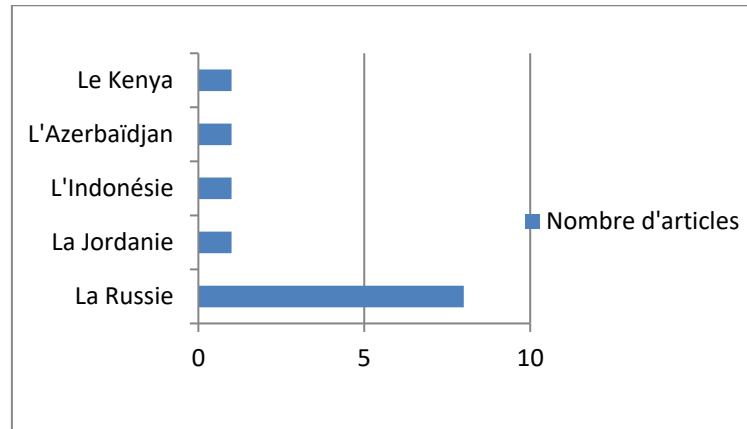


Source : Élaboré par nous-mêmes

L'analyse du nombre d'articles publiés par année montre une production scientifique globalement faible et irrégulière entre 2005 et 2025. La plupart des années enregistrent un nombre limité d'articles, variant entre un et deux. Une augmentation notable est observée en 2021, avec trois articles publiés, ce qui représente le niveau le plus élevé de la période étudiée.

Cependant, cette hausse n'est pas maintenue dans les années suivantes, indiquant une absence de progression continue de la production scientifique.

Figure 4 : Répartition des publications par pays.



Source : Élaboré par nous-mêmes

La Russie se positionne en tête, avec 8 articles abordant le potentiel fiscal, montrant un fort intérêt et une production scientifique plus importante. Les autres pays (Jordanie, Indonésie, Azerbaïdjan, Kenya) n'ont publié qu'un article chacun, reflétant une contribution plus limitée, probablement liée à des priorités ou ressources moindres dans ce domaine.

4. Résultat :

L'examen de la littérature théorique consacrée au potentiel fiscal en tant que catégorie économique met en évidence la diversité des approches adoptées pour appréhender ce concept. Ces approches diffèrent tant par leurs fondements théoriques que par les critères et indicateurs mobilisés pour mesurer le potentiel fiscal.

Cette position révèle de manière plus complète l'essence du potentiel fiscal. Après avoir mené une analyse théorique du domaine de recherche existant sur le potentiel fiscal, nous pouvons réduire les approches théoriques de définition du potentiel fiscal à trois approches principales que l'on retrouve le plus fréquemment dans les travaux des économistes. Examinons les auteurs spécifiques qui soutiennent ces approches de définition du potentiel fiscal. L'approche par les ressources, qui définit le potentiel fiscal comme une composante du potentiel financier d'une région (Musagaliev, 2022).

En d'autres termes, l'approche par les ressources considère le potentiel fiscal comme la valeur totale des ressources économiques d'une région (ou d'un autre objet d'étude) disponibles pour la fiscalité. L'approche par les ressources se concentre principalement sur la recherche et l'évaluation des ressources disponibles dans la région pour mobiliser les recettes fiscales. Musagaliev définit cette approche comme la plus simple et la plus compréhensible pour la recherche, mais il note également une limite à son utilisation : cette approche est limitée au cadre d'un objet de recherche spécifique et ne tient pas compte des facteurs environnementaux externes de fonctionnement (Musagaliev, 2022).

L'approche fiscale considère le potentiel fiscal comme la maximisation des recettes fiscales possibles pour le budget de l'objet de recherche (Lazareva, 2022).

L'approche fiscale considère le potentiel fiscal dans la perspective de garantir la maximisation des recettes fiscales possibles pour le budget de l'objet de recherche (Lazareva, 2022). Dans le même temps, de nombreux chercheurs invoquent le respect de la législation pour maximiser les recettes fiscales destinées au budget (Grinkevich & Sohareva, 2021).

L'approche interbudgétaire définit le potentiel fiscal comme les capacités financières d'un objet d'étude particulier (Suglovov & Slobodchikov, 2009).

En définitive, la présente étude s'inscrit dans une perspective essentiellement fiscale et retient cette approche comme principal cadre d'analyse du potentiel fiscal.

Toutes les économies s'efforcent de réaliser leur potentiel fiscal, car cela permet de garantir la disponibilité de recettes suffisantes pour financer les projets gouvernementaux et favoriser le développement économique. Cependant, la réalisation du potentiel fiscal a été difficile à atteindre pour la plupart des pays développés et en développement, ce qui a entraîné une augmentation des déficits budgétaires (Karuga et al., 2025).

Ainsi, le recouvrement fiscal généré par un gouvernement est influencé par divers facteurs tels que le taux d'imposition, l'assiette fiscale, le niveau d'activité économique et l'efficacité de l'administration fiscale. Le taux d'imposition détermine l'impôt payé par les contribuables, tandis que l'assiette fiscale fait référence aux revenus ou aux biens soumis à l'impôt. Le niveau d'activité économique influe sur la perception fiscale, car il détermine le revenu total des contribuables. L'efficacité de l'administration fiscale joue un rôle crucial pour garantir le respect des obligations fiscales et réduire la fraude fiscale, ce qui a une influence positive sur les recettes fiscales (Alqalawi et al., 2024).

En somme, le concept de potentiel fiscal revêt une importance particulière. Il renvoie à la capacité théorique d'un État ou d'une collectivité territoriale (région, préfecture, province ou commune) à produire des recettes fiscales en fonction des ressources économiques dont elle dispose.

5. Notions voisines du potentiel fiscal :

Pour bien comprendre la notion de potentiel fiscal, il est essentiel de prendre en compte les concepts connexes, tels que l'effort fiscal, l'écart fiscal et la pression fiscale. Ces notions sont étroitement liées, car elles participent ensemble à l'évaluation de la capacité d'un territoire à mobiliser et optimiser ses ressources fiscales. Leur étude conjointe permet ainsi de mieux

cerner les leviers disponibles, mais aussi les contraintes et défis auxquels un pays est confronté dans la recherche d'une meilleure valorisation de son potentiel fiscal.

5.1. L'effort fiscal :

L'effort fiscal permet d'apprécier dans quelle mesure les pays exploitent leur potentiel de recettes publiques. A cette fin, on distingue la part des ressources publiques déterminée par des facteurs structurels (sur laquelle les autorités ne peuvent agir à court terme et qui constitue le potentiel de recettes publiques ou potentiel fiscal) de la part des ressources publiques déterminée par la politique économique (effort fiscal). Un effort fiscal positif (politique économique déterminant un montant de ressources publiques effectives supérieur au potentiel fiscal) tend à signaler un potentiel de ressources pleinement mobilisé tandis qu'un effort fiscal négatif indique un potentiel de ressources sous-exploité. Un niveau donné de prélèvement effectif peut donc correspondre à des situations radicalement différentes pour l'exploitation du potentiel de ressources (Brun et al., 2011).

Le concept d'effort fiscal permet d'apprécier dans quelle mesure les pays exploitent leur potentiel de recettes publiques (Brun & Chambas, 2006).

En résumé, l'effort fiscal permet d'apprécier la capacité d'un territoire à mobiliser les ressources fiscales disponibles, tout en prenant en compte l'efficacité de ses stratégies fiscales et la gestion de ses finances locales. Cet indicateur évalue la manière dont le territoire exploite son potentiel fiscal,

5.2. L'écart fiscal (le gap fiscal) :

L'écart ou le gap fiscal correspond à la distance qui sépare les recettes fiscales effectives de la frontière fiscale à une date donnée. Le gap fiscal correspond ainsi à l'accroissement des recettes fiscales qu'un pays pourrait obtenir en modifiant sa politique fiscale ou en améliorant l'efficacité du recouvrement. La marge de progression à réaliser par les gouvernements est ainsi déduite par la différence entre la frontière fiscale et les recettes effectivement collectées par les pays (YAO, 2023).

En bref, un écart fiscal est la différence entre les recettes potentielles et les recettes effectivement collectées (Dama et al., 2024).

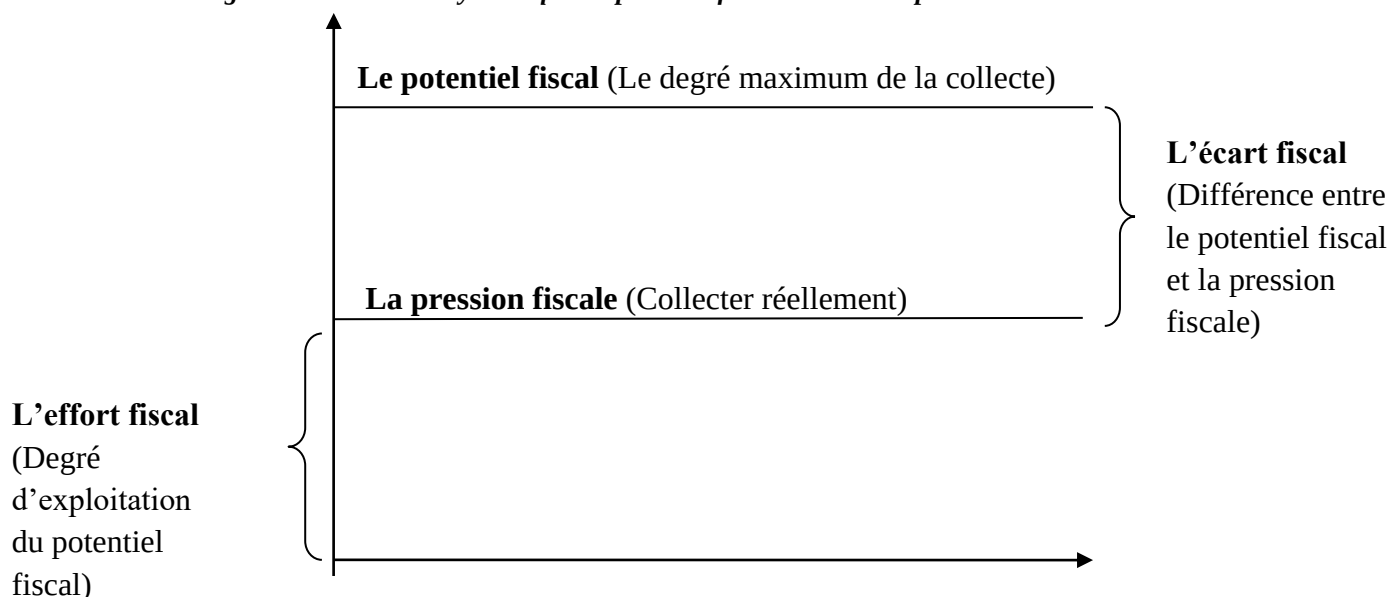
5.3. La pression fiscale :

La pression fiscale est l'indicateur le plus utilisé pour déterminer le poids de la fiscalité dans une économie. Cet indicateur, qui met en évidence le degré de fiscalisation d'un pays, s'exprime à partir de deux agrégats macroéconomiques : les prélèvements fiscaux et le produit intérieur brut. Ainsi le taux de pression fiscale est un ratio qui met en rapport les prélèvements fiscaux payés par les contribuables au numérateur et le PIB au dénominateur (Afifi & Ramdaoui, 2019).

Dans cette perspective, elle s'entend comme « la relation existante entre le prélèvement fiscal subi (ou supporté) par une personne physique, un groupe social ou un pays et le revenu dont dispose cette personne, ce groupe ou ce pays » (Mulambu Prosper, 2018).

En somme on peut dire que, la pression fiscale, généralement mesurée par le rapport entre les recettes fiscales et le produit intérieur brut (PIB), est un concept au cœur de nombreux débats dans le domaine des finances publiques et de l'économie en général. Cet indicateur permet d'évaluer le poids de la fiscalité dans une économie et donne une estimation du niveau d'imposition.

Figure 5 : Illustration synthétique du potentiel fiscal et des concepts voisins.



Source : Élaboré par nous-mêmes

En définitive, on peut conclure que le potentiel fiscal correspond à la capacité théorique d'un pays ou d'une collectivité territoriale à mobiliser des ressources fiscales à partir de sa base économique, tandis que la pression fiscale mesure le niveau effectif des prélèvements supportés par les contribuables, généralement rapportés au PIB. L'effort fiscal exprime le degré de mobilisation des recettes en comparant les recettes effectivement collectées au potentiel fiscal, indiquant ainsi si les capacités fiscales sont pleinement exploitées ou non. Enfin, l'écart fiscal (ou gap fiscal) représente la différence entre le potentiel fiscal et les recettes réellement perçues, mettant en évidence les marges de recettes non mobilisées, souvent dues à des insuffisances administratives, à l'évasion ou à des choix de politique fiscale.

6. Les limites de l'étude :

Bien que la méthodologie adoptée dans cet article ait permis de répondre à la question de recherche et d'apporter des éclairages pertinents sur le potentiel fiscal, notamment en vue de clarifier cette notion à travers les différentes approches théoriques, certaines limites doivent être soulignées. Tout d'abord, malgré l'analyse d'un corpus de 200 articles, il est possible que des travaux pertinents n'aient pas été inclus. En effet, la recherche documentaire a été limitée à certaines bases de données, à savoir Scopus, Web of Science et ScienceDirect, ce qui peut avoir conduit à l'exclusion d'articles référencés dans d'autres bases. Par ailleurs, seuls les articles rédigés en anglais, en français et en espagnol ont été pris en compte, ce qui est susceptible d'avoir écarté des contributions scientifiques publiées dans d'autres langues.

Aussi, la taille relativement réduite du corpus constitue également une limite de cette étude, seuls 12 articles ont été retenus à l'issue du processus de sélection, ce qui limite la portée de la généralisation des résultats et peut ne pas refléter l'ensemble de la diversité des travaux consacrés.

Ces choix méthodologiques, bien que nécessaires au cadrage de l'étude, peuvent ainsi restreindre l'exhaustivité des résultats et doivent être pris en considération lors de l'interprétation des conclusions.

7. Conclusion :

Cet article vise à conduire une revue systématique de la littérature consacrée au potentiel fiscal. La revue est menée conformément à la méthodologie PRISMA Statement, afin d'examiner et de comparer les principales approches théoriques mobilisées dans la littérature pour appréhender le potentiel fiscal. L'étude repose sur un échantillon de 12 articles scientifiques, retenus après un processus de criblage appliqué à un corpus initial de 200 articles sélectionnés à partir de trois bases de données, selon une procédure de recherche structurée. Le processus de criblage, de sélection et de validation des articles a été réalisé à l'aide de l'outil Rayyan, garantissant la transparence, la rigueur et la reproductibilité de la démarche méthodologique.

Au terme de cette revue systématique, et en répondant à la première question, le potentielfiscal peut être défini de manière claire et cohérente à travers une typologie de trois approches, à savoir l'approche budgétaire, l'approche par les ressources et l'approche fiscale. Cette dernière le définissant comme la capacité contributive maximale que peut générer un territoire en respectant la réglementation fiscale en vigueur.

Par ailleurs, en réponse à la deuxième question, l'analyse du corpus retenu a permis d'identifier les principales composantes du potentiel fiscal,

Afin de mieux cerner le cadre conceptuel du potentiel fiscal, et en réponse à la troisième question, l'analyse a intégré des concepts étroitement liés, tels que l'effort fiscal, la pression fiscale et l'écart fiscal. Contrairement à ces notions qui mesurent une performance ou un écart par rapport à une référence, le potentiel fiscal renvoie à une capacité contributive maximale, encore théorique. Cette clarification conceptuelle permet de proposer un cadre analytique pertinent, susceptible d'orienter les politiques publiques visant à renforcer, de manière durable, le potentiel fiscal des territoires.

En perspective, cette revue, de nature conceptuelle, pourrait être enrichie par des études théoriques ou empiriques traitant des déterminants du potentiel fiscal, tels que les déterminants politiques, économiques et comportementaux, afin de mieux comprendre sa concrétisation et d'enrichir l'analyse théorique développée dans cet article.

Références :

- (1). Afifi, M., & Ramdaoui, A. (2019). Pression fiscale optimale et croissance économique au Maroc. *Revue du Contrôle, de la Comptabilité et de l'Audit*, 3(4), 544–558.
- (2). ALFRIMAN, L. (2003). Estimating Stochastic Frontier Tax Potential: Can Indonesian Local Governments Increase Tax Revenues Under Decentralization? *Centre for Economic Analysis*,.
- (3). Alqalawi, U., Alwaked, A., & Al Qudah, A. (2024). Assessing tax collection efficiency of G20 countries: An analysis of tax potential, tax evasion and anti-corruption efforts. *Journal of Money Laundering Control*, 27(3), 489-504. <https://doi.org/10.1108/JMLC-04-2023-0082>
- (4). Azriliyan, A. N. (2007). *Large Economic Dictionary*. Institute of New Economics.
- (5). Belaid, L., & Ridde, V. (2020). Une cartographie de quelques méthodes de revues systématiques. <https://doi.org/10.5281/ZENODO.3704004>
- (6). Beltrame, P. (2023). Chapitre 1. Les éléments fondamentaux de l'impôt. *Les Fondamentaux*, 14-49. <https://droit.cairn.info/fondamentaux-la-fiscalite-en-france-2023-2024-ebook-epub--9782017196853-page-14>
- (7). Brun, J.-F., Chambas, G., & Combes, J.-L. (2006). Recettes publiques des pays en développement : Méthode d'évaluation. *Statéco*, (100), 163–171.
- (8). Brun, J.-F., Chambas, G., & Combes, J.-L. (2011). Recettes publiques des pays en développement : Méthode d'évaluation. *CERDI Working Papers*, halshs-00564568.

- (9). Dama, A. A., Daubrée, A., & Rota-Graziosi, G. (2024). La capacité fiscale de l'Union économique et monétaire ouest-africaine. FERDI, Note brève B272.
- (10). Gough, D., Oliver, S., & Thomas, J. (2017). Introducing systematic reviews. In *An introduction to systematic reviews* (2e éd.). SAGE.
- (11). Grinkevich, A. M., & Sohareva, A. V. (2021). Impact of tax incentives on regional tax potential. *Upravlencheskiuchet = The Management Accounting Journal*. 355-366.
- (12). Ikhsan, M., Trialdi, L., & Syahrial, S. (2005). Indonesia's new tax reform : Potential and direction. *Journal of Asian Economics*, 16(6), 1029-1046. <https://doi.org/10.1016/j.asieco.2005.10.004>
- (13). Ivanov, V. V., Pokrovskaia, N. V., & Lvova, N. A. (2016). Tax Potential of a State : Development Factors. *Proceedings of the 5th International Conference on Accounting, Auditing, and Taxation (ICAAT 2016)*. 5th International Conference on Accounting, Auditing, and Taxation (ICAAT 2016). <https://doi.org/10.2991/icaat-16.2016.15>
- (14). Karuga, I. W., Mwito, M. M., & Mugambi, P. J. (2025). Implications of Tax Reforms on Tax Potential in Kenya : An Econometric Analysis. *Journal of Tax Reform*, 11(3), 713-730. <https://doi.org/10.15826/jtr.2025.11.3.224>
- (15). Kataev, v. (2013). Forecasting the growth of the region's tax potential due to the coimprovement of tax relations in agriculture *Scientific and methodological electronic journal « Concept. »* 128. . <http://ekoncept.ru/2013/53027.htm>
- (16). Lazareva, N. V. (2022). Tax potential of the regions. *Ekonomikai predprinimatel'stvo = Journal of Economy and Entrepreneurship*. 660-663.
- (17). Langford, B., & Ohlenburg, T. (2015, August). Tax revenue potential and effort: An empirical investigation. *International Growth Centre*. Mulambu Prosper, K. (2018). La fiscalité et le développement : Analyse critique et perspective. L'Harmattan.
- (18). Musagaliev, A. J. (2022). Scientific and theoretical interpretation of the concept of tax potential. 1311-1319. <https://journalppw.com/index.php/jpsp/article/view/14938/9670>
- (19). Ouzzani, M., Hammady, H., Fedorowicz, Z., & Elmagarmid, A. (2016). Rayyan—A web and mobile app for systematic reviews. *Systematic Reviews*, 5(1), 210. <https://doi.org/10.1186/s13643-016-0384-4>
- (20). Shemyakina, M. S., Murzina, E. A., & Yalyalieva, T. V. (2019). Management of the territory tax potential to ensure its tax security. *Regional Science Inquiry*, XI(2), 59–72.
- (21). Suglobov, A. E., & Slobodchikov, D. N. (2009). Tax potential in the system of budget regulation : Stages of development and prospects. *Nalogii nalogooblozhenie = Taxes and Taxation*. 4-1.
- (22). Yao, J.-P. A. (2023). Évaluation du potentiel et de l'effort fiscal en Afrique subsaharienne : Cas des pays de l'UEMOA. *Repères et Perspectives Economiques*, 7(1), 1–27.